

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25093378***

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

11-07-2025

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT
Greffe
CHATELAIN TONNAYN° d'entreprise : **0476 745 102**

Nom

(en entier) :

Centre de la Rubanerie cominoise

(en abrégé) :

Forme légale : **asbl**Adresse complète du siège : **Rue des Arts 3, 7780 Comines****Objet de l'acte : Modification d'un extrait de l'article 20 des statuts:**

Extrait de l'Assemblée générale du 06/06/2025:

"L'association est administrée par un organe composé de minimum douze membres et maximum vingt membres cotisants nommés et révocables par l'assemblée générale.

Feron part de l'organe d'administration :

Le Bourgmestre de la ville de Comines-Warneton,
L'Echevin ayant le tourisme et/ou la culture dans ses attributions,
Deux membres de la Société d'Histoire de Comines-Warneton,
Un membre de l'Office du Tourisme de Comines-Warneton,
Dix membres effectifs maximum du Centre de la Rubanerie cominoise"

Certifié exact,

Chantal Bertouille
Présidente

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).